MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

REGLEMENT DE CONSULTATION
(R.C.)

PERSONNE PUBLIQUE

ETABLISSEMENT PUBLIC D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SOINS
DES HAUTES PYRENEES
EPAS 65
16, Rue de la Castelle - 65700 CASTELNAU-RIVIERE-BASSE

établi en application du Code de la Commande Publique en vigueur au 1er avril 2019
CCAG FCS en vigueur au 30 mars 2021

FOURNITURE PRODUITS LAITIERS

La procédure de consultation utilisée est la suivante :
Marché à Procédure Adaptée

SOMMAIRE

A. IDENTIFIANTS DU POUVOIR ADJUDICATEUR 3

B. OBJET DE LA CONSULTATION 3

OBJET 3
DUREE 3
24 MOIS A COMPTER DU 1ER JANVIER 2027. 3
LIEUX D'EXECUTION 3
ALLOTISSEMENT 3
PRESTATION SUPPLEMENTAIRE EVENTUELLE 3

C. CONDITIONS DE LA CONSULTATION 4

A. ETENDUE ET MODE DE CONSULTATION 4
B. CONDITIONS DE PARTICIPATION DES CONCURRENTS 4
C. VARIANTE 4
D. DELAI DE VALIDITE DES OFFRES 4
E. CONDITIONS PARTICULIERES D'EXECUTION 4

D. CONTENU DU DOSSIER DE CONSULTATION 4

A. DOSSIER DE CONSULTATION 4
B. MODIFICATIONS DE DETAIL DU DOSSIER DE CONSULTATION 4

E. PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES 5

F. CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DES PLIS 5

A. TRANSMISSION ELECTRONIQUE 5

G. CRITERES DE CHOIX ET JUGEMENT DES CANDIDATURES ET DES OFFRES 6

A. JUGEMENT DES CANDIDATURES 6
B. JUGEMENT DES OFFRES 6
C. SUITES DONNEES A L'ANALYSE 6

H. RENSEIGNEMENTS 7

A. IDENTIFIANTS DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Désignation, adresse, téléphone de l'établissement qui passe le marché ou le marché type :

Etablissement Public d'Accompagnement et de Soins Des Hautes Pyrénées
EPAS 65
Service Achat
16, rue de la Castelle
65700 Castelnau-Rivière-Basse
 05.62.31.99.00

B. OBJET DE LA CONSULTATION

Objet

Le marché a pour objet la prestation désignée ci-dessous :

FOURNITURE PRODUITS LAITIERS

Numéro et date du présent CCAP :
MAPA FB 2026-19

Désignation, téléphone du Comptable assignataire :
Trésorerie de Maubourguet – ☎ 05.62.96.32.11

Durée

24 mois à compter du 1er janvier 2027.

Lieux d'exécution

EPAS 65
ESAT/EHPAD
3 impasse Madeleine BRES
65700 Castelnau-Rivière-Basse
-
ESAT du Plateau
Hôtel Restaurant de la Demi-Lune
462 route de Toulouse
BP 40043
65300 LANNEMEZAN
-

Allotissement

Le marché comporte 5 lots et se décomposent ainsi qu'il suit :

- LOT 1 : BEURRE
- LOT 2 : FROMAGES
- LOT 3 : CREME ET LAIT
- LOT 4 : YAOURTS ET FROMAGES BLANCS
- LOT 5 : OEUFS

Prestation supplémentaire éventuelle

Le marché ne comporte pas de prestations supplémentaires éventuelles.

Références du Marché : MAPA FB 2026-19

C. CONDITIONS DE LA CONSULTATION

a. Etendue et mode de consultation

Article et alinéa en vertu desquels le marché est passé :
Le présent marché est passé sous forme d'une procédure adaptée selon les dispositions de l'Article L2123-1 du Code de la Commande Publique.

Le marché est conclu en référence au Cahier des Clauses Administratives Générales – Fournitures Courantes et de Services en vigueur au moment de sa publication (arrêté du 30 mars 2021).

b. Conditions de participation des concurrents

L'offre, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt. Elle devra indiquer également les prestations (et leur montant) dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants qui l'exécuteront à la place du titulaire.
En cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur tel qu'indiqué ci-dessus.
Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements
- En qualité de membres de plusieurs groupements.

c. Variante

Afin de se conformer aux exigences de la loi EGALIM, une variante sur certains produits identifiés BIO est demandée. Toutefois, dans un souci de maîtrise budgétaire, l'EPAS65 se laisse le droit de recourir de façon ponctuelle à ses produits dans les conditions portées au C.C.A.P.

d. Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à CENT VINGT (120) jours à compter de la date limite de réception des offres.

e. Conditions particulières d'exécution

Cette consultation ne comporte aucune des conditions particulières d'exécution visées par les Articles L2112-2 à L2112-4 du Code de la Commande Publique.

D. CONTENU DU DOSSIER DE CONSULTATION

a. Dossier de consultation

Le dossier de consultation contient les pièces suivantes :

- Le Règlement de Consultation (RC)
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)
- Bordereau de prix

b. Modifications de détail du dossier de consultation

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation.

Ces modifications devront être reçues par les candidats au plus tard 8 jours avant la date limite de réception des offres. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever de réclamation à ce sujet.
Si pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite de réception des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

E. PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

Les offres des candidats seront rédigées en langue française et exprimées en €uros. Si les offres des candidats sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français, certifié conforme à l'original par un traducteur assermenté ; cette traduction doit concerner l'ensemble des documents remis dans l'offre.

Chaque candidat produira un dossier complet en un exemplaire papier ou un exemplaire dématérialisé comprenant les pièces suivantes datées et signées par lui :

Dossier de candidature

☒ Pièce n°1 - DC1 – Lettre de Candidature
☒ Pièce n°2 - DC2 – Déclaration du Candidat
☒ Pièce n°3 - Attestations d'Assurance
☒ Pièce n°4 - DC4 – Déclaration de sous-traitance (à remettre uniquement dans le cas où le candidat envisage de sous-traiter une partie de sa prestation) remplie et signée par chaque sous-traitant accompagnée des attestations et pièces n°1 et n°2

Dossier d'offre

☒ Le CCAP signé dont l'exemplaire conservé dans les archives de l'administration fait seul foi
☒ Le CCTP signé dont l'exemplaire conservé dans les archives de l'administration fait seul foi
☒ Bordereau de prix sous format EXCEL obligatoire et format papier.
☒ Fiches techniques

F. CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DES PLIS

Les offres devront contenir l'ensemble des documents contractuels cités dans l'article E. Elles seront transmises avant le :

20 novembre 2026 à 16 heures

Toute offre incomplète sera déclarée irrecevable.
Le choix du mode de transmission est irréversible.

Transmission électronique

Les offres électroniques pourront être remises sur la plateforme suivante :
www.marches-publics-hopitaux.com

Les conditions de présentation des plis électroniques sont similaires à celles exigées pour les réponses sur support papier (fichier ou dossier comprenant les pièces de l'offre).
Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique.

Références du Marché : MAPA FB 2026-19

Toute modification du dossier de consultation fait l'objet d'un envoi électronique à l'adresse email qui a été indiquée lors du téléchargement du dossier.
Il est donc nécessaire de vérifier très régulièrement les messages reçus sur cette adresse.
La responsabilité de l'acheteur public ne saurait être recherchée si le candidat a communiqué une adresse erronée, s'il n'a pas souhaité s'identifier, ou s'il n'a pas consulté ses messages en temps et en heure.
Il est recommandé aux candidats de ne pas transmettre leur offre en dernière minute et de s'être assurés par un test préalable qu'ils maîtrisent bien le mode de fonctionnement de la plateforme.

Il est recommandé aux candidats de respecter les recommandations suivantes :

- Les formats de fichiers envoyés devront être « .doc / .pdf / .xls »
- Ne pas utiliser certains outils notamment les macros
- Tous les fichiers devront être préalablement traités à l'anti-virus, à charge de l'entreprise candidate. Les offres contenant des virus feront l'objet d'un archivage de sécurité. Ces offres seront donc réputées n'avoir jamais été reçues et les candidats en seront informés dans les plus brefs délais.

Les candidats sont informés que l'attribution du marché pourra donner lieu à la signature manuscrite d'un marché papier.

Le candidat peut effectuer à la fois une transmission électronique et, à titre de copie de sauvegarde, une transmission sur support papier ou sur support physique électronique. Les documents de la copie de sauvegarde doivent également être signés. Cette copie doit parvenir dans les délais impartis pour la remise des candidatures et des offres. La copie de sauvegarde doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible : « ne pas ouvrir – copie de sauvegarde ».

G. CRITERES DE CHOIX ET JUGEMENT DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

a. Jugement des candidatures

Les candidatures des concurrents seront jugées au regard des critères suivants hiérarchisés par ordre de priorité décroissant :

- ✓ Capacités techniques
- ✓ Capacités financières

b. Jugement des offres

Les propositions des prestataires seront jugées au regard des critères suivants, hiérarchisés par ordre de priorité décroissant :

- ✓ Prix : 60%
- ✓ Qualité : 20%
- ✓ Valeur technique : 20%(fréquence et délais de livraison, conditionnement)

c. Suites données à l'analyse

Des négociations pourront être menées avec les 3 meilleurs candidats.

A l'issue des négociations, l'offre la mieux classée sera retenue à titre provisoire en attendant que le candidat produise les certificats et attestations des articles 51 à 55 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016. Le délai imparti par le pouvoir adjudicateur pour la remise de ces documents ne pourra être supérieur à 15 jours.

H. RENSEIGNEMENTS

Madame Dominique HOURCADET– Responsable Achats
☎ 05.62.31.96.09

Madame Séverine DUTREY – Gestionnaire Achats
☎ 05.62.31.96.09